

# Porter un signe distinctif religieux, du communautarisme?

Une tribune de Charles Beigbeder

Mots-clés : **christianisme** · **communautarisme** · **Eric Zemmour** · **Islam** · **judaïsme** · **kippa** · **laïcité**

Posté par **Charles Beigbeder** le 20 Janvier 2016 à 6:00 Dans **Politique,Religion,Société**



Dans sa chronique donnée jeudi 14 janvier à RTL, **Éric Zemmour**<sup>[1]</sup> réagissait au sujet de **l'agression scandaleuse d'un enseignant juif**<sup>[2]</sup> portant la kippa, par un adolescent fanatique se revendiquant de l'**État islamique**<sup>[3]</sup>, et appelait de ses vœux un monde où tous les hommes se dépouilleraient de leur identité religieuse dans l'espace public : « *La liberté, c'est l'indifférenciation. La laïcité, c'est la séparation... du privé et du public. Porter une kippa dans la rue, c'est afficher sa religion, l'imposer au regard des autres.* » Et de conclure : « *l'appartenance religieuse ne concerne que la conscience* », sans quoi l'on verserait dans le communautarisme.

Le propos a de quoi surprendre. En quoi l'affirmation publique d'une identité religieuse relèverait-elle du communautarisme ? En quoi le port de signes distinctifs religieux serait-il une atteinte à l'unité de la nation ?

Rappelons ce qu'est le communautarisme : une partition de la nation en plusieurs communautés qui ont pris le pas sur le sentiment national. Le communautarisme, c'est lorsque les communautés

(ethniques, sociales ou religieuses) deviennent l'unique critère d'identification des personnes dans l'espace public, au détriment de la nation. Il signe en général la mort de celle-ci, comme ce fut le cas lorsque Serbes, Croates, Kosovars et Slovènes cessèrent de se revendiquer de la Yougoslavie. Autrement dit, est communautariste une identité qui tend à devenir exclusive de tout autre pour constituer l'unique moyen par lequel se définit une personne.

Tel n'est pas le cas de l'identité religieuse des Juifs, issus d'une diaspora qui a essaimé aux quatre coins du monde il y a 2000 ans. Dans un discours resté célèbre à l'Assemblée constituante, le comte de Clermont-Tonnerre prônait en ces termes l'émancipation des Juifs de France : « *Il faut tout refuser aux juifs comme nation et tout accorder aux juifs comme individus.* » La proposition, pour radicale qu'elle soit, eut le mérite d'accélérer l'assimilation des Juifs qui donnèrent à la France de grands patriotes, parmi lesquelles il est impossible de ne pas citer Moïse de Camondo – dont le fils devait tragiquement mourir au combat en 1917 et qui légua toutes ses collections d'art à la France –, ainsi que Marc Bloch, qui, malgré ses 53 ans et une santé défaillante, demanda à servir dans l'armée française en 1940 et se surnommait lui-même « *le plus vieux capitaine de l'armée française* ».

Dans ces conditions, il n'est pas pertinent de soutenir que le port de signes distinctifs religieux par un enseignant juif le marginaliserait d'une nation à laquelle ses coreligionnaires adhèrent sans aucune forme de retenue depuis déjà bien longtemps. Le sentiment national auquel est attaché à juste titre Éric Zemmour ne postule pas la disparition des communautés au bénéfice d'un moule indifférencié d'individus sous la coupe d'un État jacobin, mais exige que leur développement s'effectue en harmonie avec les autres composantes de la société française, sans exclusive aucune et dans la continuité de nos traditions. Or, le Judaïsme, dont est issu le Christianisme, occupe une place de choix dans l'histoire de notre pays qu'il a contribué à forger.

La nation ne peut jamais être, sous peine de mourir, cet appauvrissement collectif qui consisterait à se dépouiller dans l'espace public de ce qui nous constitue au plus intime de lui-même. C'est vrai pour l'identité religieuse mais c'est aussi vrai pour l'identité régionale ou toute autre forme d'identification à une communauté ou un milieu social. Car, au fond, une nation n'est pas un ensemble atomisé d'individus isolés sous la férule omnipotente d'un État pouvant mieux contrôler des masses anonymes. Elle n'est pas un alignement indifférencié d'individus qui ont renoncé à faire valoir leur identité.

Les communautés sont parfaitement légitimes quand elles ne prétendent pas au monopole de représentation de l'individu et n'entrent pas en concurrence de l'identité nationale. C'est une vision individualiste de la société digne de Hobbes qui conduit certains hommes politiques à refuser l'existence des communautés sous prétexte de lutter contre le communautarisme. « *Je ferai inscrire dans la Constitution que "la République ne reconnaît aucune communauté"* » affirmait **Marine Le Pen** <sup>[4]</sup> en 2012. On comprend l'intention qui fonde cette revendication mais on ne peut que déplorer la solution préconisée. Car une nation reste un ensemble de communautés organiques, au premier rang desquelles se situe la famille, communauté naturelle et sociale qui contribue à l'épanouissement et la croissance de la personne humaine.

Porter des signes distinctifs est donc parfaitement légitime quand ces derniers émanent d'une communauté en totale harmonie avec notre identité. Le problème survient lorsqu'une communauté prétend au monopole identitaire de la personne et pratique un communautarisme que le politologue **Pierre-André Taguieff** <sup>[5]</sup> décrit comme « *un projet sociopolitique visant à soumettre les membres d'un groupe défini aux normes supposées propres à ce groupe,...* [et] à contrôler les opinions, les croyances et les comportements de ceux qui appartiennent en principe à

*cette communauté ».*

Or, c'est bien ce que l'on voit dans de nombreux quartiers de banlieues où certaines femmes sont contraintes de se voiler pour échapper à la pression que leur imposent les « grands-frères », où des habitants en sont réduits à boire en cachette ou faire le Ramadan contre leur gré pour ne pas s'attirer les foudres de zéloteurs inquisitoriaux, et où le port de la djellaba, de la barbe longue ou du voile intégral apparaît à bien des égards comme la revendication exclusive d'une identité qui se fait le vecteur d'une idéologie conquérante prétendant imposer la charia au monde entier. Car le propre du communautarisme, c'est de vouloir prospérer à la fois au détriment de la personne, dont il opprime la liberté, et au mépris de la nation dont il nie l'existence.

Dans ces conditions, il est évident que l'on ne peut traiter de la même façon les signes distinctifs qui constituent, de près ou de loin, les supports apparents de communication d'une idéologie radicale contre laquelle on ne cesse de nous rappeler que nous sommes en guerre, et ceux qui sont arborés par des communautés totalement éloignées de toute prétention totalitaire et se rattachant à notre tradition nationale. Mettre sur le même plan des signes distinctifs qui renvoient à des réalités totalement différentes n'aide pas à comprendre la véritable nature du problème. Aucun signe n'étant neutre, il importe avant tout de connaître leur signification dans le contexte précis dans lequel ils sont portés. C'est ce discernement que j'appelle de mes vœux.

*\*Photo : SIPA.REX40332126\_000002.*

---

Article imprimé depuis Causeur: <http://www.causeur.fr>

URL de l'article: <http://www.causeur.fr/kippa-communautarisme-identite-36328.html>

URL dans cet article:

[1] Éric Zemmour: <http://www.causeur.fr/blog/sujet/eric-zemmour>

[2] l'agression scandaleuse d'un enseignant juif: <http://www.causeur.fr/agression-professeur-juif-marseille-36200.html>

[3] État islamique: <http://www.causeur.fr/blog/sujet/etat-islamique>

[4] Marine Le Pen: <http://www.causeur.fr/blog/sujet/marine-le-pen>

[5] Pierre-André Taguieff: <http://www.causeur.fr/blog/sujet/pierre-andre-taguieff>

Copyright © 2015 Causeur. All rights reserved.